

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. Alain Beaulieu |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet et de la séance extraordinaire du 18 juillet 2016
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Règlement 2016-595 modifiant le règlement 2014-572 relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux – Avis de motion
6. Règlement 2016-596 modifiant le règlement 2012-565 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux – Avis de motion

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

7. Acceptation des comptes à payer
8. Déboursés de plus de 5 000 \$
9. Rapports des salaires nets – 2016-07

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10. Permis sujet à un PIIA – 4275, chemin Magog
11. Permis sujet à un PIIA – 365, rue Séguin
12. Permis sujet à un PIIA – 165, rue Main
13. Permis sujet à un PIIA –,135 rue Main
14. Permis sujet à un PIIA – 185-201, rue Main
15. Règlement 2016-597 amendant le règlement de zonage n 01-432

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. VARIA
17. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
18. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

2016-08-01.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout d'un sujet :

- Appui à un projet et demandes d'aide financière

ADOPTÉE

2016-08-01.02

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET
ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUILLET 2016**

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 juillet et de la séance
extraordinaire du 18 juillet 2016 soient adoptés tel que présenté.

ADOPTÉE

2016-08-01.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils
sont intervenus et d'événements à venir.

2016-08-01.04

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À
L'ORDRE DU JOUR**

Huit (8) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

Jacques Campbell

OBJETS

Fleurons du Québec

2016-08-01.05

**RÈGLEMENT 2016-595 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2014-572 RELATIF AU CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX – AVIS DE MOTION**

Je, CLAUDE VILLENEUVE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour
adoption le règlement 2016-595 modifiant le règlement 2014-572 relatif Code d'éthique
et de déontologie des élus municipaux.

L'objet du règlement est de préciser la procédure en lien avec les activités de
financement.

Donné à North Hatley, ce 1^{er} août 2016.

2016-08-01.06

**RÈGLEMENT 2016-596 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-565 RELATIF AU CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX – AVIS DE
MOTION**

Je, CLAUDE VILLENEUVE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour
adoption le règlement 2016-596 modifiant le règlement 2012-565 relatif Code d'éthique
et de déontologie des employés municipaux.

L'objet du règlement est de préciser la procédure en lien avec les activités de
financement.

Donné à North Hatley, ce 1^{er} août 2016.

2016-08-01.07

ACCEPTATION DES COMPTES

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 1^{er} août 2016 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 1er août 2016	77 184,27 \$
Paiement par prélèvement :	9 337,58 \$

ADOPTÉE

2016-08-01.08

DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les déboursés suivants :

FAE PYROTECHNIE INC.

Spectacle pyrotechnique du 1 ^{er} juillet 2016	2016-07-01	57200	10 000,00 \$
			<u>10 000,00 \$</u>
			Taxes incluses

LES ENTREPRISES STODDARD

Divers travaux			5 003,14 \$
			<u>5 003,14 \$</u>
			Taxes incluses

LES POMPES R. FONTAINE

Travaux sur remorque et quai	2016-06-30	19668	3 678,88 \$
Cache tuyau pour abreuvoir	2016-06-30	19672	208,85 \$
Plongée pour Crépine et Quai	2016-06-30	19651	2 285,83 \$
Test de pression	2016-06-30	19645	367,69 \$
			<u>6 541,25 \$</u>
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2016-08-01.09

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2016-07

16 employés et 7 membres du conseil :	24 757,00 \$
---------------------------------------	---------------------

2016-08-01.10

PERMIS SUJET À UN PIIA – 4275, CHEMIN MAGOG

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 juillet 2016;

ATTENDU la demande formulée pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 4 028 663, chemin Magog;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes de la réglementation en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-08-01.11

PERMIS SUJET À UN PIIA – 365, RUE SÉGUIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 juillet 2016;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

ATTENDU la demande de dérogation mineure formulée pour le 365, rue Séguin le 27 mai 2016, refusée par le conseil par sa résolution 2016-06-06.25;

ATTENDU QUE le refus du conseil était basé sur les informations contenues sur un certificat de localisation erroné qui avait été déposé en support à la demande;

ATTENDU QUE le CCUP a procédé à une nouvelle étude de la demande sur la base du certificat de localisation corrigé;

ATTENDU QUE le nouveau certificat de localisation confirme la construction du bâtiment à 2,93 m au lieu de 3 m de la marge latérale droite, tel que prescrit par la réglementation;

ATTENDU QUE la situation ne cause aucun préjudice aux voisins et ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins et de leur droit de propriété.

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-08-01.12

PERMIS SUJET À UN PIIA – 165, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 juillet 2016;

ATTENDU la demande formulée pour la réfection du toit au 165, rue Main;

ATTENDU QUE le matériel utilisé sera la tôle de couleur gris/noir en remplacement du bardeau d'asphalte de couleur brun.

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR ALAIN BEAULIEU
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-08-01.13

PERMIS SUJET À UN PIIA -135, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 juillet 2016;

ATTENDU la demande formulée de construire un deuxième étage pour le 135, rue Main;

ATTENDU QUE l'agrandissement rencontre les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité;

ATTENDU QUE les matériaux de revêtement de l'agrandissement devront être choisis parmi ceux énumérés au PIIA;

ATTENDU QUE le projet doit correspondre aux normes des règlements d'urbanisme en vigueur lors du dépôt final du projet;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS**

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

ADOPTÉE

2016-08-01.14

PERMIS SUJET À UN PIIA -185-201, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 juillet 2016;

ATTENDU la demande formulée pour la réfection du toit du clocher au 185 – 201, rue Main;

ATTENDU QUE le matériel utilisé sera de la tôle de couleur terre cuite;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité;

ATTENDU la recommandation favorable du CCUP.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2016-08-01.15

RÈGLEMENT 2016-597 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No 01-432

Je, CLAUDE VILLENEUVE, dépose un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption le règlement 2016-597 amendant le règlement de zonage numéro 2001-432.

L'objet du règlement est d'ajouter l'usage institutionnel pour les zones Rb-7 et Rb-8.

Donné à North Hatley, ce 1^{er} août 2016.

2016-08-01.16

VARIA

APPUI À UN PROJET ET DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU la volonté du Conseil d'augmenter le rayonnement de la municipalité dans sa région et aussi d'offrir une qualité de vie exceptionnelle aux citoyens de North Hatley par la qualité et l'accessibilité de la culture;

ATTENDU la vitalité culturelle et le grand nombre d'artistes et des créateurs de toutes disciplines qui ont choisi le village et la région pour établir leur pratique artistique;

ATTENDU QUE 2017 marquera le 150^e anniversaire de la confédération et il qu'il s'agit d'une occasion unique pour le village de North Hatley de célébrer son histoire et d'affirmer la richesse artistique qui se trouve dans sa région;

ATTENDU QUE dans le cadre de son entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la MRC de Memphrémagog veut favoriser les opportunités de collaboration entre le milieu municipal et le milieu culturel avec son *programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog – Édition 2016*;

ATTENDU QUE le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a mis en place le *Fonds Canada 150*, une initiative de financement qui a pour but de faire la promotion des valeurs, de la culture et de l'histoire du Canada et de créer, pour les Canadiens, des occasions de participer à des activités qui contribuent à renforcer un sentiment de fierté et d'appartenance au Canada;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le Conseil donne son appui au projet *Environ'Art Massawippi*, qui aura lieu dans les parcs de la municipalité pendant les mois de juillet et août 2017 et qui a pour but de faire connaître davantage les musiciens, artistes et artisans locaux et d'encourager la participation des citoyennes et citoyens au développement du dynamisme culturel de la communauté;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY**

1^{ER} AOÛT 2016

QU'un comité, composé des conseillères Madame Pauline Farrugia et Madame Marcella Davis-Gerrish, du directeur général Monsieur Daniel Décary et de l'adjointe administrative Madame Natacha Prince, soit formé pour la gestion et le suivi du projet;

QUE le Conseil autorise et appuie la demande d'aide financière de la municipalité dans le cadre du programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC de Memphrémagog – Édition 2016, pour le soutien du présent projet;

QUE le Conseil autorise et appuie la demande d'aide financière de la municipalité dans le cadre du Fonds Canada 150, du ministère du Patrimoine canadien (PCH), pour le soutien du présent projet;

QUE le Conseil confirme une contribution de la municipalité (financière et en services) de 22 500 \$ au projet;

QUE le Directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Daniel Décary ou en son absence le secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur Bruno Bélisle, soient désignés comme répondants de la municipalité et soient autorisés à signer tout document relatif aux deux demandes.

ADOPTÉE

2016-08-01.17

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
Paul St-Pierre Donald Watt	PPU, Fonds Canada 150 Wifi
Dominique Cyr	Revêtement du bâtiment de la plage, fleurs

2016-08-01.18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 27, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire- trésorier adjoint

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.